

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T01533
Adresse du site	19-23, rue du Docteur Finlay	Hauteur	R+12 (41.09m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	20/01/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/03/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 30 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 40°, 190° et 280°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° < 5V/m - 180° < 2V/m - 280° < 3V/m 5G (3500): 40° < 3V/m - 180° < 2V/m - 280° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	43.64m pour les antennes à faisceau fixe 44.24m pour celles à faisceau orientable		

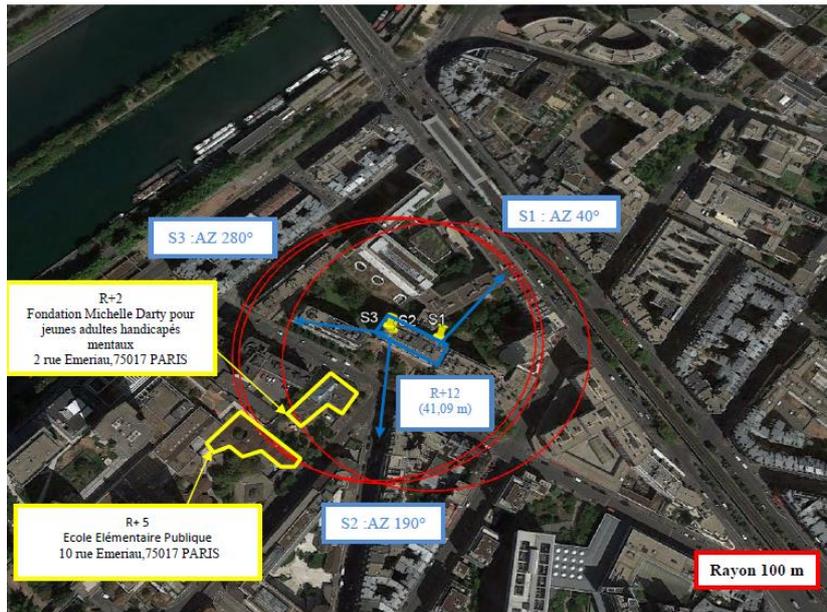
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

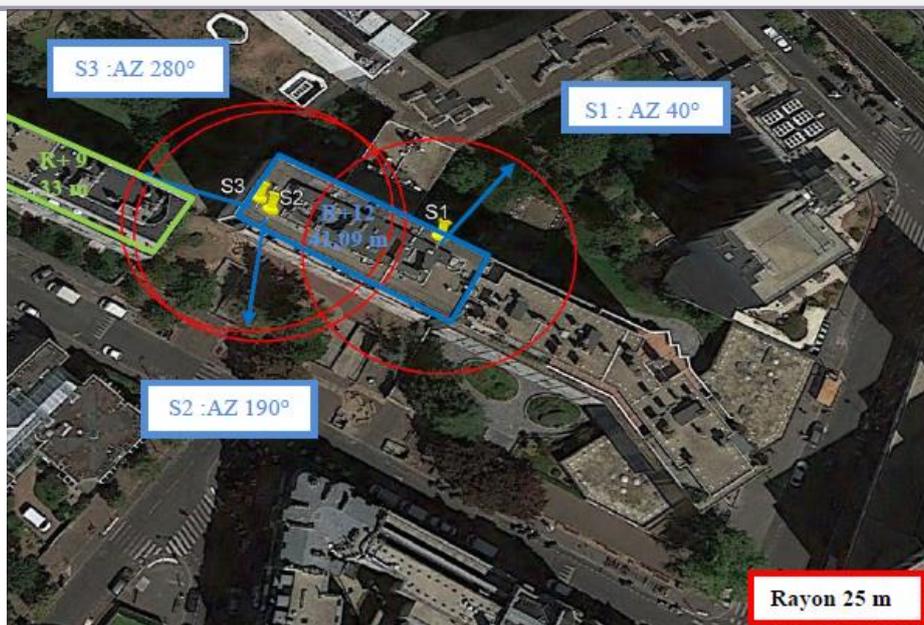
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Fondation Michelle Darty pour jeunes adultes handicapés mentaux	2 rue Emeriau	R+2	Non	58 m	< 1
Ecole élémentaire publique	10 rue Emeriau	R+2	Non	106 m	< 2

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 37.5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19-23 RUE DU DOCTEUR FINLAY 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

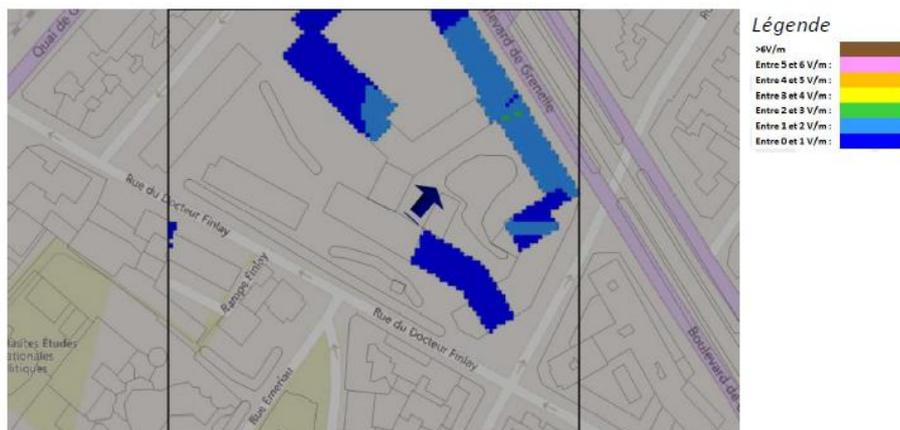
	Azimut 40°	Azimut 190°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	37.5 m	22.5 m	37.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 37.5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19-23 RUE DU DOCTEUR FINLAY 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 190°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	37.5 m	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 190° :



Azimut 280° :

